Les édifices labellisés patrimoine du XXe siècle

département	Bouches-du-Rhône
commune	Marseille
appellation	**Eglise de la Pauline (Sainte-Emilie de Vialar)**
adresse	58 boulevard Romain Rolland
auteur	Pierre AVEROUS (architecte)
date	1961
protection	édifice non protégé
label patrimoine XXe	Commission régionale du patrimoine et des sites (CRPS) du 28 novembre 2000

Photo : © Sylvie Denante, drac paca crmh, 2007

"Au centre d'une opération de construction de logements sociaux des quartiers est de Marseille, l'architecte Pierre Averous a édifié deux équipements, l'un laïque, l'autre religieux. Le premier est une maison des jeunes intégrant une bibliothèque, des salles de jeux, des ateliers, etc. Le second est une église avec ses dépendances. Le trait commun de ces deux bâtiments est leur stylistique architecturale qui, loin de jouer de la dissociation, choisit le brutalisme comme doctrine commune de projet.

A partir d'un large emmarchement traversé par un platane, l'accès à l'église se fait par un porche d'entrée surbaissé. Sur le tympan en béton brut, une pensée religieuse est inscrite en négatif. De part et d'autre de ce tympan, deux ouvertures verticales laissent filtrer une lumière rasante à l'intérieur de l'édifice. Un toit en cuivre aux larges débords suit le profil en losange du tympan. Décollé de la façade, il est également source de lumière pour l'intérieur de la nef. A proximité est érigé le clocher, élégant parallélépipède évidé, construit en béton, avec sa croix inscrite en transparence sur une de ses faces."

Source : Jacques Sbriglio, Guides d'architecture, Marseille 1945-1993, Marseille, Parenthèses, 1993, p. 109

A lire aussi dans Patrimoine du XXe du siècle, l'étude Marseille, ensembles et résidences de la période 1955/1975, La Pauline

© Direction des affaires culturelles Provence Alpes-Côte d'Azur